



DOSSIER D'INSCRIPTION 2011/2012

Secteur jeune 12/18 ans

Nom et prénom du jeune :	Date de naissance :
	N° port :
Adresse :	
Nom du responsable légal :	Prénom :
N° de téléphone du responsable légal :	
Email :	

Numéro allocataire (CAF, MSA...) :
QF :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX OBLIGATOIRES

Vaccinations

Vaccins obligatoires	oui	non	Date du dernier rappel	Vaccins recommandés	Date
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				ROR	
Poliomyélite				Coqueluche	
Tétracoq				Autre (préciser)	
BCG					

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes (cocher la case correspondante)

	oui	non		oui	non		oui	non
Rubéole			Rhumatisme articulaire aigu			Otite		
Varicelle			Scarlatine			Rougeole		
Angine			Coqueluche			Oreillons		

Allergies

Allergie alimentaire oui non

Asthme oui non

Allergie médicamenteuse oui non

Autres (préciser).....

Préciser les allergies s'il y en a et la conduite à suivre (signaler toute automédication) et/ ou les difficultés de santé (maladie, accident, hospitalisation, opération...)

.....

.....

.....

.....





DOSSIER D'INSCRIPTION 2011/2012

Secteur jeune 12/18 ans

EN CAS D'URGENCE

Numéros de téléphone pour vous joindre en journée et en cas d'urgence :

N° Domicile ou portable : N° professionnel :

Autre personne à contacter :

Nom.....N°.....

Médecin traitant : Nom.....N°.....

AUTORISATIONS PARENTALES

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné(e)responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur la fiche sanitaire précédente et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

AUTORISATIONS DIVERSES

Je soussigné(e) autorise mon enfant :

	OUI	NON
A être transporté dans les véhicules utilisés par la MJC 21 ou d'une société de transport en commun.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A participer aux activités de baignade. <i>(Pour certaines activités aquatiques et nautiques un brevet de 50m pourra être nécessaire)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A pratiquer des activités physiques (vélo, sport collectif et individuel) <i>(Pour certaines activités, un certificat médical complémentaire pourra vous être demandé)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A partir seul après l'activité quelque soit l'horaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DROIT A L'IMAGE :

Votre enfant peut apparaître sur de nombreux documents photographiques : photo de groupe, panneau d'exposition, articles de presse, site MJC 21, etc. Ces photos sont librement consultables par tout parent. Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité du jeune ni à celle de ses parent à travers lui. L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à votre autorisation. Votre accord est nécessaire, vous pouvez l'annuler à tout moment.

- J'autorise gracieusement et temporairement la publication des images de mon enfant.
- Je n'autorise pas la publication d'image de mon enfant.

Fait à Le

Signature :





DOSSIER D'INSCRIPTION 2011/2012

Secteur jeune 12/18 ans

REGLEMENT INTERIEUR

Contacts : Responsable : ARCHAMBAULT Marie - Ligne directe : 05 49 48 87 72 jeune@mjclussac.org

Admission / Inscription : Le secteur jeune accueille les adolescents de 12 à 18 ans, à jour de leur cotisation annuelle MJC. Les jeunes de 11 ans scolarisés au collège, pourront être accueilli. Des animations sont proposées tout au long de l'année, en fonction des demandes des jeunes et plus particulièrement pendant les vacances scolaires sous réserve d'un effectif suffisant.

Les responsables du jeune doivent remplir et fournir:

- 1 fiche sanitaire
Celle-ci atteste que le jeune est à jour dans ses vaccinations, mentionne d'éventuelles allergies et autorise la responsable à faire appel à un médecin en cas d'urgence.
- 1 fiche d'inscription individuelle
Les parents y mentionnent leur adresse et numéros de téléphone (domicile, portable, travail).
- 1 carte d'adhésion à la MJC
- Numéro d'allocataire CAF, MSA, autres

Encadrement : Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins des jeunes, l'équipe est composée de personnel qualifié (titulaire BPJEPS, titulaire ou stagiaire BAFA).

Le secteur jeune respecte les normes d'encadrement en vigueur lors des activités, c'est-à-dire : 1 animateur pour 12 jeunes.

Les activités : Elles sont accessibles aux jeunes ayant fourni un dossier d'inscription complet (fiche de renseignements, autorisations parentales, adhésion à la MJC et règlement intérieur). Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la MJC 21 ou à télécharger sur son site internet (www.mjclussac.org).

- Lors de chaque activité une autorisation parentale est obligatoire, excepté pour les activités mentionnées « en accès libre » (Les jeunes peuvent venir et repartir comme ils le souhaitent pendant les horaires d'ouvertures du foyer informel).

- En cas de désistement pour une activité, prévenir au moins 24h à l'avance afin de permettre l'inscription d'autres personnes intéressées en liste d'attente.

- En dessous de 5 inscrits, l'activité pourra être annulée.

- En cas de force majeure (intempérie, maladie de l'encadrant, etc), le programme pourra être modifié.

- La tenue portée doit être adaptée à l'activité prévue et à la saison.

- A leur arrivée et à leur départ, au foyer (activité en accès libre) de la MJC 21, les jeunes devront prévenir l'animateur et remplir un cahier de passage sur lequel est inscrit : le nom, la date, l'heure d'arrivée et l'heure de départ du foyer.

Veillées sous la Yourte : Elles sont parties intégrantes du projet du secteur jeune et font l'objet d'une autorisation parentale. Elles se déroulent, sous une yourte située au camping municipal de Lussac. Le repli est possible dans une salle attenante ou à la MJC21 en cas d'intempérie. Les repas (dîners et petits déjeuners) sont préparés par les animateurs avec la participation des jeunes dans des conditions d'hygiène adaptée. Les jeunes doivent apporter : nécessaire de toilette, vêtements de rechange, sac de couchage...

Santé : Si le jeune est malade dans la journée, les parents sont avertis de façon à prendre les mesures adéquates.

Les médicaments ne pourront être administrés que sur présentation de la prescription médicale.

En cas d'intervention urgente, les parents signent (à l'inscription), une autorisation d'hospitalisation.





DOSSIER D'INSCRIPTION 2011/2012

Secteur jeune 12/18 ans

Le matériel

Il est mis à disposition et il est sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Toute dégradation devra immédiatement être signalée et sera facturée à la famille (remplacement, réparation).

Modalité de facturation

Les tarifs sont établis selon des tranches de quotients familiaux, calculés par la CAF et la MSA.

Si vous n'avez pas transmis vos revenus à votre caisse, nous calculerons votre tarif à l'aide du dernier avis d'imposition reçu, mais vous ne pourrez pas bénéficier d'aide de la CAF ou de la MSA.

Les personnes ne fournissant aucun des documents précités, se verront appliquer le tarif 6 !

	T1 0 à 550	T2 551 à 780	T3 781 à 990	T4 991 à 1130	T5 1131 à 1350	T6 > 1350
Foyer	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>	<i>gratuit</i>
A	5	6	7	8	9	10
B	2,5	3	3,5	4	4,5	5
C	9	10	11	12	13	14
D	4,5	5	5,5	6	6,5	7
E	3	3	3	3	3	3
F	5	5	5	5	5	5

Le tarif des camps et des stages sera en fonction de la thématique et du contenu proposé.

Généralités : Les heures indiquées sur le programme d'activités sont les heures de départ et de retour à la MJC 21. Durant tous les temps d'accueil et d'activités, les boissons alcoolisées, le tabac et tous les produits illicites sont formellement interdits. Le jeune est seul responsable de ses effets personnels.

Comme dans la vie de tous les jours, les jeunes doivent adopter une attitude respectueuse envers eux mêmes, les autres jeunes, les adultes et le matériel qui les entourent. Des sanctions pourront être prises en cas de non respect des règles de vie.

La signature du présent document vaut autorisation à fréquenter en accès libre le foyer de la MJC21.

Fait à : Le :

Signature(s) du (des) responsable (s) légal (aux)

Signature du jeune

